

# Universités montpelliéraines l'avant-garde de la prévention de la délinquance !!!

Eh oui, on cherchait le pôle d'excellence montpelliérain, mais il n'est pas là où on l'attendait...  
**En fait son pôle d'excellence c'est la répression et l'enfermement.**

Trêve de bavardage venons-en aux faits :

Mercredi 22 novembre à 10h00 à l'amphithéâtre Dumoutet en Faculté de sciences à la pause d'un cours de biologie en filière de psychologie 2ème année, **un étudiant demande de prendre la parole au micro pour annoncer l'AG du Jeudi 23, pour parler du projet de prévention de la délinquance**, entre autre, et pour donner quelques infos... L'enseignant non seulement lui refuse le micro, mais en plus tente de le sortir violemment de son cours (auquel l'étudiant est inscrit) ! Après avoir appelé un premier vigile, pour l'aider à accomplir sa noble besogne, **le professeur commence à l'étrangler et lui glisse ces doux mots à l'oreille « je vais te tabasser la gueule petit con ! ».**

A ce moment quelques étudiants commencent à protester, le professeur est ainsi amené bien malgré lui à reconsidérer sa prise d'étranglement. Le président de l'université de sciences arrive avec deux autres vigiles qui se jettent aussitôt sur l'étudiant, pour expliquer à cet impertinent qu'il faut qu'il se calme! **L'étudiant refuse de se taire et a même l'outrecuidance de répondre à sa Sainteté... Il estime qu'il avait un message à dire à la pause qu'il aurait du pouvoir le dire.** Après que cinq étudiants (sur 500) se soient levés pour dégager le jeune homme des divers clés de bras et autres câlins un peu trop affectueux, et que la police est été appelée, il se fait un silence où pendant 5 minutes l'étudiant donne les infos qu'il avait à transmettre. Le président lui enjoint alors de sortir, mais **ce terroriste de la pensée** refuse en prétextant qu'on lui aurait pris ses clés... Il ne sortira pas tant qu'on ne lui aura pas rendu !

Après quelques instants de recherches, c'en est trop le cours est annulé, les étudiants sont sommés de partir « nous allons résoudre le problème avec ce jeune homme ». La façon de résoudre les problèmes paraissait être en elle même source du problème, des étudiants de mauvaise tenue osent rester. Les clés sont finalement rendu avec le sac par un des vigiles...  
L'étudiant sort enfin de l'amphi...

Mais attention, il n'est pas pour autant sorti d'affaire. A peine sorti **il est neutralisé, et mis à terre : genoux sur la tête, sur le torse, jambes immobilisées par les vigiles de la fac de sciences et 3 autres vigiles de la fac de lettres venus en renfort !** Tout cela sous les yeux d'une centaine d'étudiants présents et parmi eux deux ou trois tentent de protester, à tout excès de gymnastique. Les raisons invoquées par les agents de 'sécurité' : **« trouble de l'ordre public, nous avons tout à fait le droit d'immobiliser un individu en attendant les forces de l'ordre ! »** dixit M. Martini, bien sûr tout cela sans autre forme de procès !

**Six policiers arrivent 20 minutes plus tard, l'allongent au sol, le fouille...** « Vous abusez un peu là... » ose un étudiant, « si t'es pas content tu dégages » lui répond poliment un représentant de la force de l'ordre.

Mais bien entendu ce n'est pas tout ! **Le président de la fac de science déclare à l'étudiant qu'il n'a plus le droit de remettre les pieds à la fac de sciences, et peu importe pour ses cours ! Et puis ce jeune homme n'est pas normal d'avoir répondu comme ça « il doit être sous l'effet d'une substance, je veux qu'on lui fasse une analyse sanguine... Il est dangereux pour lui et pour les autres ».** Aussitôt dit aussitôt fait (on vous a dis un pôle d'excellence !), 5 minutes plus tard **les pompiers arrivent et embarquent contre son gré le terroriste psychopathe aux urgences, à l'hôpital, d'où il ressortira deux heures plus tard...** Verdict du médecin: ben non, en fait il n'est pas fou, ni drogué... Bon l'erreur est humaine ne soyez pas si sévère, voyons, la prochaine fois c'est promis on formera mieux les médecins et rassurez-vous il sera interné lui et ceux de son espèce, pour le bien de l'ordre public évidemment !!!

**Et l'enseignant qui a étranglé l'étudiant et qui l'a menacé de lui « tabasser sa gueule » ? Rassurez-vous il paraît qu'il a porté plainte...** Pour entrave à la liberté d'étranglement sans doute ! Un pôle d'excellence on vous l'dit !